



**SSI**  
SCPA SIVEX  
INTERNATIONAL

# Charte Santé Sécurité Environnement

## Paris - SSI

83 - 85 boulevard Vincent Auriol  
75013 Paris - France  
tel : +33 1 44 06 53 00  
fax : +33 1 44 24 56 54  
e-mail : ssi@scpasivex.com

## Abidjan - STEPC

Z.I. de Vridi - rue des Pétroliers  
tel : +225 21 27 26 54 à 59  
fax : +225 21 27 26 66/62  
email : info@stepc-ci.com

## Antananarivo - SEPCM

Bd Ratsimandrava -Soanierana  
101 Antananarivo - Madagascar  
tel : +261 20 22 291 46 / 53 / 54  
fax : +261 20 22 291 63  
e-mail : sepcm@simicro.mg

## Bamako - LA CIGOGNE s.a.

Niaréla, rue 549 P373.  
BP E4293 - Bamako - Mali  
tel : +223 221 79 22  
fax : +223 221 79 22  
e-mail : cigogne@afribone.net.ml

## Bobo Dioulasso - SCAB

Route du dépôt Brakina Z.I. BP604  
Bobo Dioulasso - Burkina Faso  
tel : +226 20 97 12 72  
fax : +226 20 97 19 62  
e-mail : scab@fasonet.bf

## Dakar - LA CIGOGNE DAKAR

Km 14 Route de Rufisque. BP 45740  
12524 Dakar Fann - Sénégal  
tel : +221 853 05 50  
fax : +221 853 04 74  
e-mail : lacigogned@sentoo.sn

## Douala - ADER

Z.I. de Bonaberi  
BP 2368 - Douala - Cameroun  
tel : +237 339 91 16  
fax : +237 339 16 39  
email : ader@adercam.com

## PROCONCO

Z.I. de Bien Hoa  
Dong Nai - Vietnam  
tel : ++84 61 836 453  
fax : ++84 61 836 146  
email : proconcodg.bh@hcm.vnn.vn

## BACONCO

Bitexco Building Floor 8  
19-25 Nguyen Hue Bvd  
Hochiminh City - Vietnam  
tel : +84 89 14 37 82  
tel : +84 89 14 37 81  
email : bcchcm@fmail.vnn.vn

## BARIA SERECE

Phu My - Thanh Tan - District Baria  
Vungtau - Vietnam  
tel : +84 89 143 774  
fax : ++84 89 143 930  
email : bariaport@hcm.vnn.vn

La politique de SSI en matière de santé, sécurité et environnement s'appuie sur les 6 principes suivants :

### PRINCIPE 1

La sécurité des activités, la santé des personnes et le respect de l'environnement sont des priorités de SSI. Assurer de bonnes conditions de travail et maîtriser les risques sont des préoccupations permanentes du groupe, quels que soient les fonctions du personnel et les types de risques associés.

### PRINCIPE 2

La maîtrise de la santé, sécurité et de l'environnement est recherchée activement au moyen d'une politique de gestion anticipée des risques. Evaluation approfondie des risques et actions de prévention sont les piliers de cette politique.

### PRINCIPE 3

Les systèmes de gestion relatifs à la santé sécurité environnement, adaptés à chaque activité, sont évalués périodiquement, en mesurant les résultats obtenus, en définissant des objectifs de progrès, et en mettant en œuvre des plans d'actions et un contrôle associé.

### PRINCIPE 4

SSI privilégie dans le choix de ses partenaires industriels et commerciaux leur aptitude à adhérer à sa politique santé sécurité environnement.

### PRINCIPE 5

Partout où elle exerce ses activités, SSI veille au respect des lois et réglementations qui lui sont applicables.

### PRINCIPE 6

L'ensemble du personnel du groupe SSI, à tout niveau, doit être conscient de son rôle et de sa responsabilité personnelle en matière de prévention des risques d'accident, de santé ou de dommage à l'environnement.

Emmanuel Cortadellas  
Directeur Général